L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 75, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 16 OCTOBRE 1873.

Spectacles, Bals, &c

THEATRE ST-CHARLES
DE BIDWELL.
ENTIÈREMENT REMIS A NEUF.
Grande Ouverture de la Saison.
Dimanche, 21 oct. et pendant la semaine.
Les Dépêches pour le théâtre seront données au Bureau de l'Abeille, les MARDIS et JEUDIS SAMEDIS.
Première Matinée—MARDI, 23 oct.
Seconde Matinée—SAMEDI, 27 oct.
L'ouverture aura définitivement lieu

J. H. HAVERLY'S
Consolidated Spectacular Minstrelsen
BIDWELL'S.
Le contrôle sera ouvert JEUDI, 16 oct.

Le DIRECTEUR BIDWELL annonce aux habitués des matinées, qu'il a fait un nouveau décor tous les Samedis, à partir de ce jour, pendant toute la saison.

ACADEMIE DE MUSIQUE—Mercredis, Samedis et les Jours Fériés.
GRAND OPERA HOUSE—Jeudis, Samedis et les Jours Fériés. 16 oct—tf

Académie de Musique
DE BIDWELL.
DIMANCHE, 14 octobre, et durant une semaine, pour la première fois à la Nouvelle-Orléans, la Pièce Américaine d'ELLIOTT BURNES,
"Only a Farmer's Daughter,"
Avec les Beautés Réunies.
Mlle ADELAIDE CHERIE
Et Mlle CAMILLE KENZEY,
Acteurs d'une Troupe Dramatique Complète.
Dimanche, 21 octobre, entrée entre—Première représentation du nouveau drame nouveau—"ONLY A WOMAN'S HEART."
Lundi, 22 octobre—"ESMERALDA", le succès du Madison Square Theatre. 15oct

DE RETOUR AU LOGIS
Théâtre d'Etté de Varanta.
Nouvelle Lune, Samedi, 13 octobre 1883.
Au coin des rues Bourbon et Orléans.
Grande pantomime comique et originale, avec toute d'adresse, en 2 actes de MORRIS et MATHEY
Intitulée—
Humpty Dumpty's Picnic,
telle qu'elle est représentée au Grand Opera de San Francisco, Californie.
Aussi, l'incomparable
Star Spectacly Combination,
ANDY MORRIS, le meilleur clown même du monde
IDA MAYBEY, la plus grande Colombine d'Amérique
Mlle ALVA, la jeune étoile Reine des Reines.
FRANCIS GERTCHEN, le jeune chanteur suisse, avec un répertoire charmant (français et allemand).
HUMPTY DUMPTY No 3
Par TOOTSEY, le plus jeune clown connu, âgé de 6 ans seulement; il a des jeux de physionomie inimitables. Se présente sur la scène en costume original d'une petite grande.
Entrée, 40 cts. Pour places réservées, 25 cts de plus.
Matinées pour dames et enfants, le samedi la dimanche et le lundi, à midi.
Entrée dans quelque partie que ce soit du Pavillon, 10 cts
Le Propriétaire vous à la nouvelle matinée de lundi. 4t
Remplace les "Flyers", les "Dodgers" et les grandes affiches
HENRY ROLLANDE, Directeur.
12 oct—

INSTITUTIONS.

Collège de Saint Isidore.
(RUES PETRES ET REYMES.)
Troisième District, Nouvelle-Orléans.
Sous la direction des Pères et des Frères de la Congrégation de Ste. Croix.
(CINQUIEME ANNEE SCOLAIRE.
LE samedi, 1er septembre, à 8 heures du matin, les cours recommencent en activité, et leur bon perfectionnement aux élèves une éducation commerciale complète.
Pension, enseignement, etc., $16 par mois.
Pour des renseignements en détail, s'adresser au Rév. Père Supérieur.
19 aout—3 m dim mer sam

COLLÈGE DE ST-EUGENE
A MANDEVILLE,
Sous la Direction immédiate du Curé de la Paroisse.
SITUÉE par un des sites les plus gracieux et les plus sérieux de Mandeville, et à proximité de la Nouvelle-Orléans, cette institution se recommande par l'éducation complète qu'on y reçoit. L'enseignement, confié à des professeurs émérites, comprend le cours commercial, l'anglais, le français, les mathématiques, la tenue des livres, etc., etc.
L'allemand, l'espagnol et la musique sont aussi enseignés à la demande.
Prix de la pension, blanchissage compris, invariablement payable d'avance, par mois, $15.
La réouverture des classes est fixée au premier lundi de septembre.
S'adresser au
REV. PERE AVEILLE,
1er sept—2mois dim mar jeu Directeur.

Institut Markey & Picard,
à l'angle des rues Baptiste et Tonti
Nouvelle-Orléans.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
LE 3 septembre aura lieu l'ouverture des classes de cette institution si favorablement connue.
Les études comprennent toutes les branches formant une éducation complète. L'enseignement des arts d'agrément est confié à des professeurs émérites. Pour plus amples informations s'adresser à l'Institut. 25 aout—3m. J Ma D.

INSTITUTION OURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin de Philippe et Prytor.
LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de calligraphie et de chant, sous la direction du maestro Ourto, et une classe de travaux à l'aiguille et tricots d'agrément tels que fleurs en laine, au crochet, en etc. sont offertes aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'heure ut 17 aout—

Columbian Institute,
128 RUE ESPLANADE.
ECOLE de jour et Pensionnat pour jeunes filles; kindergarten pour petits enfants, garçons et filles. La prochaine ouverture de la section a eu lieu le 3 septembre 1883.
MLLE H. FITZGERALD,
Sept—3mois Directrice.

Ecole graduée pour garçons
No 7 RUE PEYTANEE.
A. S. LECHE, Principal.
Cours: classique et commercial. La session recommence le 17 septembre 1883.
Français, latin, grec, anglais, théorique, lettre l'élocution et les mathématiques, seront enseignées par des professeurs expérimentés.
Les pensionnaires seront limités sauf prix.
A partir du 1er octobre, il sera organisé le soir une classe commerciale pour les jeunes gens.
22 aout—2 m dim 1

P. BOISSONNEAU,
MARCHAND-TAILLEUR.
137 - - Rue du Canal - - 137
AU PREMIER,
ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.
A l'honneur d'informer ses clientèle et le public en général qu'il vient de déménager son magasin de marchandises de printemps et d'été, provenant des premières fabriques de France et d'Angleterre.
Ces articles sont cédés avec la mode la plus minutieuse; ils sont ce qu'il y a de plus élégant et se recommandent par la qualité, la variété et le bon marché.
M. Boissonneau prie ses clientes de vouloir bien l'honorer d'une visite et examiner toutes ces articles, sans le détail ni en gros.
M. Boissonneau s'occupe des coupes, dans un service de première classe, et il applique la première à l'exécution sur ses prix très modiques. Novembre—tf 28 oct.

LA MAISON
Vve P. PAVIA
A l'honneur d'informer ses clients qu'elle a transféré ses ateliers et magasin de CHAUSSURES DE TOUS GENRES
No 42 rue Royale.
7 oct—1m Dim.Mer.Jeu

Joseph Monteleone,
Embaumeur de Lombe et Royale.
GRANDE RÉDUCTION!
Cercueils à bonnes bandes et bottés, $10 et plus, de 25 à 35 $.
Cercueils à bonnes bandes et peint de noir français, anglais à la mode, à 35 $.
Comparez avant de vous adresser ailleurs.
Ajout, un grand assortiment de cercueils de tout genre.
Toutes les chapelles sont gratuites.
2 août—1 an—San Dim Mar

LA BOTTE ROUGE!
A l'enseigne de la
"BOTTE ROUGE",
ANGLE DES RUES URSULINES ET DAUPHINE.
BOTTES, SOULIERS, ET BOTTINES, A BON MARCHE.
GEORGE WAGNER.
Jet sept—1m. Mar sam dim.

MLLE-ORLEANS, 1er AOUT 1883

AU PUBLIC!
Remarquez-vous votre volume.
"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, sont bien avec la plus rapide honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous jugeons le fac-simile de nos signatures."
G. T. Beauregard
J. A. Early

LA GRANDE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE
Encouragée par le Législateur de l'Etat de la Louisiane, dans un intérêt de bienfaisance et de charité, avec un capital de $1,000,000, amorcé une réserve de plus de $550,000 a été déposée ajoutée.
Son existence et ses privilèges ont été reconnus et maintenus, à une écrasante majorité, du vote populaire, par la Constitution nationale de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.
C'est la seule Loterie qui ait jamais été sanctionnée au peuple d'un Etat et ratifiée par ce dernier.
Les lots ne sont jamais réglés par le paiement ajourné.
LES GRANDS TIRAGES A NUMEROS SIMPLES ONT LIEU TOUS LES MOIS.

MAGNIFIQUE OCCASION
— DE —
Faire Fortune!
TIRAGE, CLASSE L,
A la Nouvelle-Orléans,
MARDI, 13 Novembre 1883,

GROS LOT
$75.000
100,000 billets à $5 chacun.
Des coupons de cinquièmes proportionnellement.
LISTE DES LOTS

1 GROS LOT		$75,000
1 "		20,000
2 "		10,000
3 LOTS DE 5000		15,000
5 " " 2000		10,000
10 " " 1000		10,000
20 " " 500		10,000
100 " " 100		10,000
200 " " 50		10,000
500 " " 20		10,000
1000 " " 10		10,000
1997 lots, s'élevant à		$205,000
LOTS D'APPROXIMATION.		
9 Lots d'approximation de 3750		33,750
9 " " 2500		22,500
9 " " 1250		11,250
2026 lots, s'élevant à		$302,500

Les demandes de prix pour les clubs se doivent à la Nouvelle-Orléans, bureau de la Compagnie, à Washington, D. C.
Pour plus de renseignements, écrire (de Washington, D. C.) à M. Stanton, Washington, D. C.
Adresse du Bureau de la Compagnie et lettre les mandats par la poste ou express ordinaire payables à la
Nouvelle-Orléans National Bank,
Nouvelle-Orléans, La.,
Bureau des Postes Mandats à l'ordre de l'Amiral Rousseau, Washington, D. C.
Les mandats seront payés à l'argent devront toujours être envoyés par l'Express ou par lettres recommandées.
Adresser à
M. A. DAUPHIN, Président.
Nouvelle-Orléans, La.

GROS LOT, $75,000.
Billets, $5 seulement. Coupons en proportion.

L.S.L.

"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, sont bien avec la plus rapide honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous jugeons le fac-simile de nos signatures."
G. T. Beauregard
J. A. Early

COMMISSAIRES.

La Loterie a été incorporée par la Législature en 1868 pour 25 ans, dans le but de venir en aide aux institutions d'éducation et de charité, avec un capital de $1,000,000, amorcé une réserve de plus de $550,000 a été déposée ajoutée.
Son existence et ses privilèges ont été reconnus et maintenus, à une écrasante majorité, du vote populaire, par la Constitution nationale de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.
C'est la seule Loterie qui ait jamais été sanctionnée au peuple d'un Etat et ratifiée par ce dernier.
Les lots ne sont jamais réglés par le paiement ajourné.
LES GRANDS TIRAGES A NUMEROS SIMPLES ONT LIEU TOUS LES MOIS.

MAGNIFIQUE OCCASION
— DE —
Faire Fortune!
TIRAGE, CLASSE L,
A la Nouvelle-Orléans,
MARDI, 13 Novembre 1883,

GROS LOT
$75.000
100,000 billets à $5 chacun.
Des coupons de cinquièmes proportionnellement.
LISTE DES LOTS

1 GROS LOT		$75,000
1 "		20,000
2 "		10,000
3 LOTS DE 5000		15,000
5 " " 2000		10,000
10 " " 1000		10,000
20 " " 500		10,000
100 " " 100		10,000
200 " " 50		10,000
500 " " 20		10,000
1000 " " 10		10,000
1997 lots, s'élevant à		$205,000
LOTS D'APPROXIMATION.		
9 Lots d'approximation de 3750		33,750
9 " " 2500		22,500
9 " " 1250		11,250
2026 lots, s'élevant à		$302,500

Les demandes de prix pour les clubs se doivent à la Nouvelle-Orléans, bureau de la Compagnie, à Washington, D. C.
Pour plus de renseignements, écrire (de Washington, D. C.) à M. Stanton, Washington, D. C.
Adresse du Bureau de la Compagnie et lettre les mandats par la poste ou express ordinaire payables à la
Nouvelle-Orléans National Bank,
Nouvelle-Orléans, La.,
Bureau des Postes Mandats à l'ordre de l'Amiral Rousseau, Washington, D. C.
Les mandats seront payés à l'argent devront toujours être envoyés par l'Express ou par lettres recommandées.
Adresser à
M. A. DAUPHIN, Président.
Nouvelle-Orléans, La.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Ville-Orléans.
No 104 RUE DU CANAL.
Vingt-neuvième état annuel.
CONFORMÉMENT à la Charte de la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1883, les primes non-échues de l'année précédente y comprises:	
Risques de feu	$962,946 70
Risques sur les mers	32,922 70
Risques sur les rivières	32,913 43
Total des primes	$1,028,782 83
Moins les primes non-acquises	79,382 66
	$949,400 17
Primes nettes, échues le 31 mai 1883	$1,117 02
Primes remboursées	54,592 99
	99,891 88— 155,601 89
Primes nettes acquises	$794,457 43
A ajouter, loyer et pension	45,036 18
	$839,473 60
A déduire:	
Pertes de feu	$186,798 62
Pertes maritimes	48,963 10
Pertes de rivières	19,127 64
Total des pertes	$254,889 36
Dépenses générales, commissions, réassurances, taxes, etc.	174,525 26— 429,384 61
Profits nets	$410,088 9
Ajouter:	
Montant au crédit de profits et pertes	$125,255 10
Moins dividende de juillet 1883	25,000 00— 100,255 10
Surplus	$510,344 09
A déduire:	
Réclamations fixées, non fixées et non acquittées	46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882	$463,933 83
Situation le 31 décembre 1882:	
VALEURS AU PRIX DU MARCHE.	
Argent dans les banques	$90,104 79
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent	239,000 00
50 bons Levee Steam Cotton Press	26,250 00
2 bons de New Orleans Pacific Railway	1,700 00
10 bons de la Louisiane Lion Manufacturing Company	10,000 00
50 bons de New Orleans Water Works	27,000 00
60 bons de New Orleans City Railroad	27,500 0
1 bon du Mechanics Washington Artillerie	500
15 actions de New Orleans City Railroad	1,290 00
8 actions de la State National Bank	595 00
26 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co	1,300 00
120 actions de la Valentine Dry Dock Company	3,000 00
1 action de New Louisiana Jockey Club	750 0
Propriétés diverses en ville	123,940 00
Billets, les hypothèques	115,927 66
Prêts sur demande	87,000 00
Billets payables à terme	0 00
Billets à recevoir en règlement de primes	13,476 62
Primes en cours de collection	66,761 87
Dû par agents et en cours de transmission	10,645 27
Compte en espèces	718 26
Dû par compagnies d'assurances pour primes réassurées et détériorations	17,601 14— $875,588 62
PASSIF.	
Fonds capital	$500,000 00
Fonds de réserve pour primes non acquises	201,117 02
Réserve pour réclamations non déterminées	46,410 26
Dividende non réclamé	4,215 50
Dû à l'Importers and Merchants' Insurance Company	11,400 20
Dû à l'Union compagnie d'assurances	5,511 72
Bénéfices net acquis et en cours	106,933 92— $875,588 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et exposée des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. HOTT, Secrétaire.

STATE DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 11me jour de juin 1883.
JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce 11me jour de juin 1883, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé, un dividende extraordinaire de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1883, payable le huitième LUNDI du mois de juillet prochain.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAPPAIN,
B. W. TAYLOR.	CHAS. LAFFITTE,
	JOS. A. SHAKESPEAR.

12juin—

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Ville-Orléans
Pour l'année expirant le 31 décembre 1882.

Primes sur les incendies	$519,689 40
Primes maritimes	129,501 62
Primes des rivières	35,765 19—$681,956 21
Primes acquises en 1881	$7,962 10
Total des primes	$689,899 12
A déduire:	
Primes non acquises	$81,117 02
Primes remboursées	54,592 99
	99,891 88— 235,601 89
Primes nettes acquises	$454,457 43
A ajouter, loyer et pension	45,036 18
	$499,473 60
A déduire:	
Pertes de feu	$186,798 62
Pertes maritimes	48,963 10
Pertes de rivières	19,127 64
Total des pertes	$254,889 36
Dépenses générales, commissions, réassurances, taxes, etc.	174,525 26— 429,384 61
Profits nets	$83,088 9
Ajouter:	
Montant au crédit de profits et pertes	$125,255 10
Moins dividende de juillet 1883	25,000 00— 100,255 10
Surplus	$183,344 09
A déduire:	
Réclamations fixées, non fixées et non acquittées	46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882	$136,933 83

Situation le 31 décembre 1882:

VALEURS AU PRIX DU MARCHE.

Argent dans les banques	$90,104 79
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent	239,000 00
50 bons Levee Steam Cotton Press	26,250 00
2 bons de New Orleans Pacific Railway	1,700 00
10 bons de la Louisiane Lion Manufacturing Company	10,000 00
50 bons de New Orleans Water Works	27,000 00
60 bons de New Orleans City Railroad	27,500 0
1 bon du Mechanics Washington Artillerie	500
15 actions de New Orleans City Railroad	1,290 00
8 actions de la State National Bank	595 00
26 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co	1,300 00
120 actions de la Valentine Dry Dock Company	3,000 00
1 action de New Louisiana Jockey Club	750 0
Propriétés diverses en ville	123,940 00
Billets, les hypothèques	115,927 66
Prêts sur demande	87,000 00
Billets payables à terme	0 00
Billets à recevoir en règlement de primes	13,476 62
Primes en cours de collection	66,761 87
Dû par agents et en cours de transmission	10,645 27
Compte en espèces	718 26
Dû par compagnies d'assurances pour primes réassurées et détériorations	17,601 14— $875,588 62

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Fonds de réserve pour primes non acquises	201,117 02
Réserve pour réclamations non déterminées	46,410 26
Dividende non réclamé	4,215 50
Dû à l'Importers and Merchants' Insurance Company	11,400 20
Dû à l'Union compagnie d'assurances	5,511 72
Bénéfices net acquis et en cours	106,933 92— $875,588 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et exposée des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYNE, Président.
Payé et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1883.
JAS. FAHEY Notaire.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, procédant par le présent avis qu'après un examen approfondi, l'évaluation du fonds actif inscrit à l'inventaire ci-dessus, est juste et exacte.
(Signé) CHARLES T. BUGARDS,
A. LEDIGE,
A. D. SCHERIERS.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 1 1883, il a été résolu de payer sur ce capital, le dividende intérêt sont annoncé du chiffre net de fonds capital sans actionnaires et à l'exclusion du droit.
Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1883.

—DIRECTEURS—

JULES ALDRICH,	E. SALLY,
THEO. SCHERIER,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTE,
ANT. GARESCHE,	AD. SCHERIERS,
CHAS. T. BUGARDS,	CHAS. E. SCHMID
D. SAUSO,	JULES VUTIE.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Pierre Sévère Wiltz.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9554—Division —. Attendu que Pierre S. Wiltz, Jr., a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Pierre Sévère Wiltz, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
16 oct—16,20,26.

Succession de Henry Wendel Sr.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8,993—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas homologué le compte présenté par Henry Wendel Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
16 oct—16,20,26

Succession de Mme Mary Ann Williams.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9285. Division D.—Après avoir pris connaissance du sous ordonné de cette succession et à toutes autres personnes qui suivront la présente notification, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Benjamin Grimes, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, ne seront pas distribués.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
14 oct—14, 18, 24

Succession de Joseph Hamburg.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9516—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pourquoi il ne serait pas homologué le compte présenté par Charles Hamburg, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
12oct—12 16 21

Succession de Landon St Upsey.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9,159—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'il ne serait pas homologué le compte présenté par Ann Vre Eva St Upsey, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
13 oct—12,16,21

Succession de Aurore Pierre Bonnet, femme de Pierre Boyer.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9020. Division B.—Attendu que Pierre Boyer a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Aurore Pierre Bonnet, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
11 oct—11 16 20

Succession de George Edward Hoen.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9491. Division B.—Attendu que Eva Holton Hoy, veuve de Geo. Edward Hoy, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu George Edward Hoen, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
7 oct—7 11 16

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
— EN —
NATTES
DE CHINE,
A. Brousseau's Son
17.....RUE DE CHARTRES.....17
TAPIS
Le plus grand stock en Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
Octobre—1an

ELKIN & CIE.,
100.....RUE DU CANAL.....100
Offrent leur vaste fonds de
Tapis de Velours et de Bruxelles,
dits "Body Brussels",
"Tapestry Brussels"
TAPIS
Trois plis "Ingrain"
A des prix très réduits.
La maison reçoit maintenant de fraîches importations de
NATTES DE CHINE, de dernières importations.
NATTES DE CHINE, cans coloriées.
TOILES CIRÉES.
STORES DE FENÊTRE.
RIDEAUX DE DENTELLE, etc.
31août—1m. mar.jeu.

Le Stock le plus vaste au Sud de voitures.
Fred. N. THAYER,
1239 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel Charles, et 12 à 16 rue de l'Union.
(Entrepôts, rue Gravier, 217)
Dépôt du Comte à Brent Manufacturing Company.
Corbillards et Voitures à l'usage des Hôtels, Empresseurs de Pompes Funèbres, Voitures, Mêmes, Voitures Fraîches, Vélocipèdes, Harpins, etc.
11 mars 83—1an

1848. 1883.
Importateur du Galvanisme,
C. ROUYER,
Au coin des rues Chartres et Conti, N. O.
J'invite toutes les personnes qui veulent se servir d'un Appareil Galvanique, à venir examiner mes nouvelles machines, contenant des premières machines de Rouy, qui consiste en un chaîne des plus variée et des plus élégantes, ainsi que mes ceintures, bagues, bracelets, colliers, etc. Ceintures, bottes, montres, pendules, bijoux, etc. Bottines et pinces sur de toutes sortes, cercueils de tables complètes, ouvertes Alcool, Bénédictine, etc. Articles pour restaurants, hôtels et cafés, le tout garanti 1 être opérant. Aviation d'Eglise en or, en argent et en cuivre.
Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, etc. Prix modérés.
Mon garantie de tous objets: Achat de clientèle, vieil or et vieil argent.
Spécialité pour le traitement des nerfs, de la tête, pour fièvres, ostéites, maladies, etc.
Pour et change de verres de lunettes et pince, sur à prix extraordinairement réduits.
15oct—6dd—DMar

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

Manuel Hoyes vs M et Mme G. Schmitz
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9297—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Excan Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 17 novembre 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un terrain joint de terre ensemble avec les améliorations et dépendances qui y trouvent, situé lot est désigné comme lot numéro cinquante trois (53) sur un plan dressé par Jos. Pilie, ancien arpenteur, le dix-septième jour de février 1873, et déposé en l'étude de William Grady, notaire, et contenant cette ville, ledit lot de terre avec toutes ses dépendances, le tout étant situé dans la rue Ste Marie, entre Ste Marie et St André, anciennement Chemin St André et mesurant: vingt-sept pieds de façade sur la rue Rousseau, cent pieds de profondeur sur le côté qui le divise du lot numéro quarante-deux, cent neuf pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro cinquante et ses trente pieds de large sur dans le fond, ce qui le rend plus ou moins. Etant le même propriété que ladite maison: Elisabeth Schantz a acquis de Fernand par le shérif de la paroisse d'Orléans, le huitième jour de juin dix-neuf cent soixante-quatorze, en vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la paroisse d'Orléans audit shérif, dans l'affaire d'Elisabeth Jacquelard versus George Schantz, personne le mineur 5542 du Bonnet de ladite Cour, comme il appert dans le procès-verbal de vente du shérif de ladite propriété de ladite Mme E Schantz dans cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
13oct—12 16 21

Succession de Mme Mary Ann Williams.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9285. Division D.—Après avoir pris connaissance du sous ordonné de cette succession et à toutes autres personnes qui suivront la présente notification, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Benjamin Grimes, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
14 oct—14, 18, 24

Succession de Joseph Hamburg.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9516—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pourquoi il ne serait pas homologué le compte présenté par Charles Hamburg, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
12oct—12 16 21

Succession de Landon St Upsey.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9,159—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pourquoi il ne serait pas homologué le compte présenté par Ann Vre Eva St Upsey, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
13 oct—12,16,21

Succession de Aurore Pierre Bonnet, femme de Pierre Boyer.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9020. Division B.—Attendu que Pierre Boyer a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Aurore Pierre Bonnet, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
11 oct—11 16 20

Succession de Thomas Morrissey.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 9604. Division B.—Attendu que John Heffern a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Thomas Morrissey; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
11 oct—11 16 20

Succession de Mme Mary Ann Williams.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9285. Division D.—Après avoir pris connaissance du sous ordonné de cette succession et à toutes autres personnes qui suivront la présente notification, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Benjamin Grimes, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
16 oct—16,20,26

Succession de Mme Mary Ann Williams.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9285. Division D.—Après avoir pris connaissance du sous ordonné de cette succession et à toutes autres personnes qui suivront la présente notification, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Benjamin Grimes, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
16 oct—16,20,26

Succession de Henry Wendel Sr.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8,993—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pourquoi il ne serait pas homologué le compte présenté par Jos. Pilie, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
16 oct—16,20,26

Succession de Mme Mary Ann Williams.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9285. Division D.—Après avoir pris connaissance du sous ordonné de cette succession et à toutes autres personnes qui suivront la présente notification, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Benjamin Grimes, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
16 oct—16,20,26

Succession de Mme Mary Ann Williams.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9285. Division D.—Après avoir pris connaissance du sous ordonné de cette succession et à toutes autres personnes qui suivront la présente notification, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Benjamin Grimes, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et